

## **COMMISSION ENFANCE EDUCATION PERISCOLAIRE**

Compte-rendu de la réunion du lundi 31 janvier 2022 à 17h00  
Visioconférence Teams®

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education Périscolaire du 11 janvier 2022.**

#### **Pôle Education**

2. **Végétalisation des cours des écoles de Metz – Convention avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.**

- 
- **Etaient présent(e)s, sous la présidence de** : Mme Anne STEMART, Adjointe au Maire,
  - Mme Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, membre titulaire,
  - Mme Isabelle LUX, Adjointe au Maire, membre titulaire,
  - Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
  - Mme Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre suppléant,
  - M. Ferit BURHAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
  - Mme Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire.

#### **Etaient excusé(e)s, absent(e)s** :

- M. Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
  - Mme Hanifa GUERMITI, Conseillère Municipale, membre titulaire,
  - M. Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre titulaire,
  - M. Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre suppléant,
  - M. Guy REISS, Adjoint au Maire, membre suppléant,
  - M. Henri MALASSÉ, Conseiller Municipal, membre suppléant,
  - M. Patrick THIL, Adjoint au Maire, membre suppléant,
  - M. Denis MARCHETTI, Conseiller Municipal, membre suppléant.
- **Etaient également présents** :
- M. Stéphane ANTOINE, Directeur du pôle Education.

Madame STEMART, Présidente, ouvre la séance, à 17h05.

## **1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education Périscolaire du 11 janvier 2022.**

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire*

### **Pôle Education**

## **2. Végétalisation des cours des écoles de Metz – Convention avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

Mme STEMART indique que la végétalisation des cours des écoles de la Ville de Metz est une priorité municipale et un plan large de développement durable qui concernera l'ensemble des 65 écoles et groupes scolaires et leurs 81 cours.

2 grands projets ont été lancés en 2021 : les deux cours élémentaires de la Seille et les deux cours élémentaires de St Eucaire. L'ensemble des travaux et aménagements prévus ont permis de prétendre à une subvention totale de 80% HT des dépenses de la part de l'Agence de l'Eau. Ces projets sont en cours, ils ont chacun nécessité un diagnostic archéologique préventif.

Plusieurs projets de moindre ampleur ont également été adoptés en 2021, ils concernent les écoles maternelles les Petits Poucets, les Coccinelles, Michel Colucci, le Domaine Fleuri et Saint Maximin. L'agence de l'eau soutient ces projets à hauteur de 60% HT.

Au titre de ces projets 2021, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse propose une aide financière d'un peu plus de 256 000 €, la convention proposée en annexe à la délibération est en conséquence.

Chaque année, l'Agence de l'Eau proposera une convention d'aide relative aux projets proposés par la Ville et pilotés par le pôle Education en partenariat avec le pôle Parcs et Jardines et le bureau d'études espaces verts de l'Eurométropole.

Les écoles concernées sont concertées (Enseignants, enfants, acteurs périscolaires...) en respectant les préconisations : faciliter l'écoulement des eaux de pluie, créer des îlots de fraîcheur et d'ombre, remplacer du bitume par des revêtements naturels ou filtrants, la plantation d'arbres et de végétation, la création de coins jardins...

Les projets sont accompagnés d'animations et de sensibilisations aux écogestes et au développement durable en lien avec la mission transition écologique.

Mme PICARD s'interroge sur le timing de cette convention au titre de 2021 et souhaite connaître la nature du retard des projets.

Mme STEMART précise que c'est l'Agence de l'Eau qui dicte le rythme des conventions. Par ailleurs, les projets de la Seille et de St Eucaire ont en effet nécessité un avis archéologique. Les diagnostics ont été réalisés fin mai et début juillet 2021 pour des avis favorables rendus début septembre.

Mme PICARD s'inquiète des espaces restant dans les cours pour les activités sportives notamment, y aura-t-il encore assez de place ?

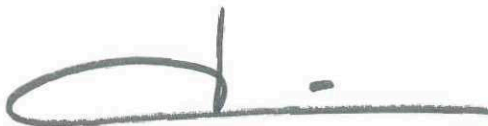
Mme STEMART indique que les espaces, grâce à l'accompagnement et à la concertation sont repensés et tous les usages sont réfléchis. (Sports, lecture, goûters, jardins...) La cour est un espace pédagogique dans le prolongement de la salle de classe et un espace de détente et de loisirs.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire  
Proposition de rapporteur : Mme Anne STEMART*

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, Madame STEMART lève la séance à 17h20.

*La Présidente de la Commission  
Adjointe au Maire*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small dash.

*Anne STEMART*